



HAL
open science

Les enjeux territoriaux de la distribution d'électricité dans les villes libanaises

Éric Verdeil

► **To cite this version:**

Éric Verdeil. Les enjeux territoriaux de la distribution d'électricité dans les villes libanaises. L'accès aux services urbains au Liban, Dec 2006, Beyrouth, Liban. halshs-00120434

HAL Id: halshs-00120434

<https://shs.hal.science/halshs-00120434v1>

Submitted on 14 Dec 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Environnement Ville Société
UMR 5600
CNRS, Lyon**

**Département d'urbanisme
Institut des Beaux-Arts
Université Libanaise, Beyrouth**

« Les enjeux territoriaux de la distribution d'électricité dans les villes libanaises »

Eric Verdeil

chercheur CNRS, UMR 5600 Environnement Ville et Sociétés, Lyon

Communication lors du séminaire

**« L'accès aux services urbains en réseau dans les villes libanaises »,
le 28 avril 2006, Rectorat de l'Université libanaise, Beyrouth**

Publication et mise en ligne

**coordonnées par Eric Verdeil avec l'assistance de Cécile Féré
<http://halshs.archives-ouvertes.fr/SUVL>**

**Action réalisée grâce au soutien financier du programme
Mobilité internationale Rhône-Alpes 2004**

Introduction¹



Figure 1 : Enchevêtrements de fils électriques de générateurs à Beyrouth © E. Verdeil

Cette image d'un fouillis de fils électriques (figure 1) qui peut être observée à Beyrouth ou ailleurs au Liban, illustre la multiplication des intervenants cherchant à pallier les dysfonctionnements du service offert par l'Electricité du Liban (EDL), l'entreprise publique en charge du réseau d'électricité au Liban.

La position de recherche adoptée dans cette étude vise à contribuer au débat autour de la validité du modèle du « *splintering urbanism* » dans les pays en développement (Coutard 2000, Jaglin 2005). Il faut rappeler au préalable que, même s'il y a eu des tentatives de développement de réseau selon une logique d'universalisation, il est essentiel de prendre en compte la coexistence, de fait, de plusieurs modes de gestion, dits « alternatifs », engendrés par l'inachèvement du réseau dans un certain nombre de cas, par son dysfonctionnement dans d'autres, ou encore par la dégradation du modèle du réseau, par exemple à l'occasion d'une guerre. Cela signifie qu'avant même la mise en place des réformes d'inspiration libérale, souvent considérée comme responsables d'inégalités de services et d'accès, il existe déjà une inégalité d'accès au réseau ainsi qu'une inégalité de service entre différents lieux et différents groupes sociaux dans l'espace urbain. Le deuxième thème qui guide cette communication est que les réformes libérales contribuent en effet probablement à la diversification des modes

¹Le texte de cette intervention a été retranscrit par C. Féré d'après un enregistrement.

d'accès aux services. L'originalité de mon argument ici est d'affirmer que cette diversification ne doit pas être vue uniquement comme une conséquence du mode de gestion adopté par un opérateur, mais plus globalement, que les modalités politiques de régulation et de gestion du service, plus que des choix économiques, en constitue un facteur essentiel.

Premièrement, il s'agit d'observer la diversification des modes de distribution dans le domaine de l'électricité et deuxièmement, de se demander quels effets vont avoir les réformes qui commencent à poindre, en termes d'exclusion ou d'intégration de différents segments de la population. Cette communication expose un premier état de la réflexion, basé sur des rencontres, des entretiens, des dépouillements de statistiques, qui donnent une idée globale à une échelle nationale. Il manque des aperçus locaux plus précis. En revanche, j'ai eu la chance dans le cadre de cette recherche de pouvoir travailler avec des étudiantes de l'AUB, qui effectuent des travaux dans la banlieue sud de Beyrouth sur différents services urbains et notamment l'électricité, et qui apportent des éléments de réponse pour les quartiers non réglementaires ou informels de la banlieue sud de Beyrouth².

Je présenterai ici trois points. Le premier est un historique et une présentation des principes du quasi monopole de l'EDL dans le domaine de la distribution de l'électricité, en soulignant surtout les objectifs sous-jacents de cette histoire, et en particulier la mission d'unification nationale que cet opérateur a assumée depuis les années 1960. Je m'interrogerai ensuite sur les mutations sociales et territoriales qu'a connu le territoire libanais à travers la guerre, en essayant d'envisager en quoi ces mutations remettent en cause le fonctionnement traditionnel de l'EDL et conduisent d'une certaine manière au fameux retournement du modèle intégrateur des réseaux présenté durant cette table ronde. Enfin, je verrai les tentatives actuelles de réforme et je tenterai de montrer en quoi elles me semblent aller vers une différenciation croissante des modes de distribution.

² Nadine Khayat et Hanadi Samhane, Eléments d'enquêtes sur la situation des services urbains en banlieue sud de Beyrouth, Projet MIRA Services urbains dans les villes libanaises, annexes (mars-avril 2006). Nadine Khayat prépare un Master of Urban Planning de l'American University of Beirut : Questioned service entitlement? Water, electricity and telephone services in Burj Brajneh Palestinian refugee camp and the informal settlement of Raml al-'ali.

Origines et principes du quasi-monopole de l'Electricité du Liban



Figure 2 : le siège de l'EDL dans le quartier de Gemmayzeh à Beyrouth (© E. Verdeil)

J'aime à montrer cette image de l'immeuble de l'EDL à Gemmayzé, vieux quartier de Beyrouth qui se distingue par son patrimoine architectural ottoman et de l'époque du Mandat. A la fin des années 1960, une grande opération d'urbanisme a eu lieu et a rasé une partie du quartier, pour construire cet immeuble, réalisé par Pierre Neema. Ce grand architecte libanais s'inspirait, pour le traitement des pare-soleil notamment, des architectes brésiliens, dans le contexte de l'essor d'une architecture du Tiers-Monde, affichant résolument son ambition moderniste. Cet immeuble a une très grande portée symbolique et me paraît mimétique de l'effort d'intégration et de développement national que l'Etat entendait mener, notamment sous la présidence de Fouad Chéhab.

L'histoire de l'Electricité du Liban commence toutefois avant l'arrivée de F. Chéhab au pouvoir. L'électricité a commencé à être opérée au Liban à l'époque ottomane puis pendant le Mandat français à travers des systèmes de concession, ville par ville. Progressivement, un certain nombre de problèmes économiques et financiers de ces concessions ont conduit, en 1954, à la mise en place d'un établissement public disposant d'un quasi-monopole. Il a quasiment assuré l'intégration opérationnelle du service. Seules sont demeurées quelques concessions : à Zahlé, Jbeil, Kadischa, et Aley. Mais au cours des années suivantes, notamment celles marquées par la guerre, les concessions de Kadischa et d'Aley sont tombées dans le giron de l'EDL, pour des raisons de faillite. Aujourd'hui, on considère que l'Etablissement public possède un quasi-monopole de l'électricité pour la production, le transport, et la diffusion.

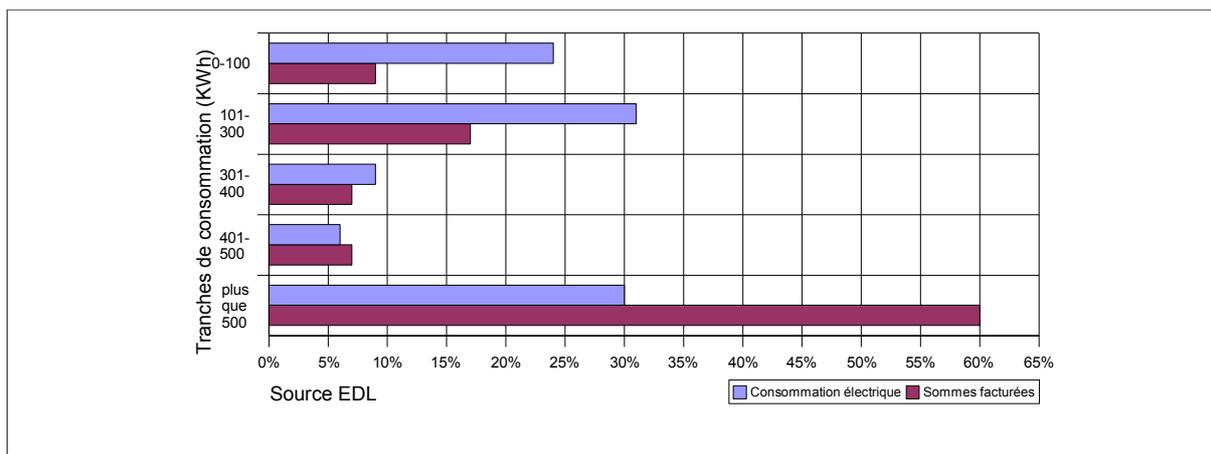


Figure 3 : Tranches de facturation et consommation électrique (2004)

Le deuxième point essentiel correspond, dans les années 1960 et en particulier sous l'impulsion du président F. Chéhab, à l'électrification du monde rural, qui représentait un enjeu extrêmement important dans un contexte politique, où l'écart de développement entre le centre beyrouthin et les périphéries était très important. L'effort d'équipement, aussi bien en eau qu'en électricité, a représenté une tentative de réaliser l'unité nationale, puisqu'il faut rappeler qu'en 1958, eut lieu une première guerre civile, de courte durée, mais qui reposait en partie sur ce constat d'un développement inégal entre régions. Ainsi, pour comprendre le rôle symbolique de l'Electricité du Liban, il convient de se référer à ce rôle historique d'unification nationale assigné à l'extension du réseau électrique. L'un de ses instruments était une tarification unique à l'échelle nationale. Elle se caractérise par sa progressivité, destinée à assurer une péréquation entre les différentes couches sociales. Sur le graphique de la figure 3, qui représente les tranches de facturation de l'EDL, il apparaît très clairement que les recettes recueillies pour la 5^{ème} tranche, c'est-à-dire la tranche la plus élevée, représentent 60% des recettes, alors qu'elle ne recouvre que 30% de la consommation. Autrement dit, les riches, qui consomment beaucoup, paient pour les pauvres. La première tranche représente en effet une fraction beaucoup plus importante de la consommation que les recettes de cette même tranche. Cet outil de tarification - présent dans de nombreux pays - assure ainsi une péréquation entre ménages aisés et ménages pauvres.

Les transformations sociales de la guerre et de la reconstruction et leur impact sur la distribution d'électricité

Les effets de la guerre

Les mutations sociales qui se sont produites durant la guerre ont progressivement remis en cause le fonctionnement du modèle. D'une part, on a assisté durant la guerre à un mouvement d'urbanisation extrêmement important. Il résulte à la fois des déplacements forcés de population (deux tiers de la population libanaise a changé de logement et à l'issue du conflit, un tiers de la population libanaise se trouvait dans un autre logement que précédemment en raison des déplacements forcés). D'autre part, la géographie de l'urbanisation a été modifiée, les périphéries du pays s'étant fortement développée (cf. figure 4). A l'échelle intra urbaine, un mouvement de polarisation des confessions dans certaines régions est également observable : mouvements qui valoriseront le sud de Beyrouth, mais aussi ce qu'on a appelé le réduit chrétien, à savoir les banlieues est et nord de Beyrouth. Cette concentration de l'urbanisation s'est aussi traduite par une polarisation sociale et par une polarisation

confessionnelle, opposant des banlieues chrétiennes à des banlieues musulmanes, dont ce type de paysage est représentatif (figure 5). Par conséquent, la géographie de la consommation électrique a connu une transformation parallèle, en raison des déplacements forcés et de l'augmentation du poids des périphéries du pays et de certaines banlieues de la capitale.

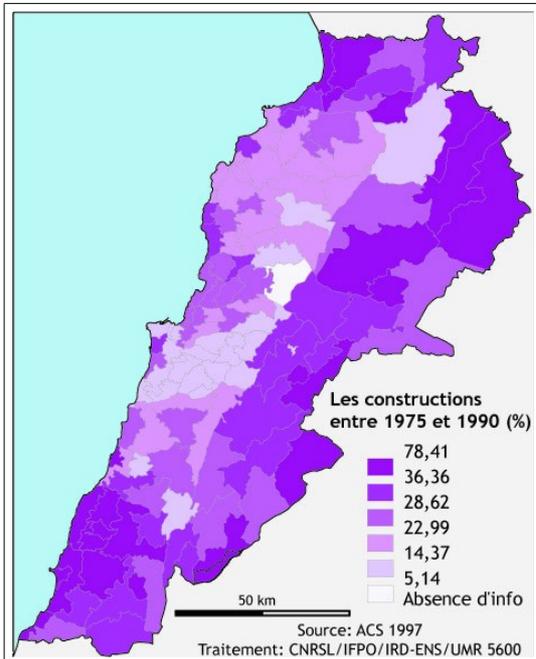


Figure 4 : L'urbanisation pendant la période de la guerre civile



Figure 5a : Une banlieue chrétienne du Kesrouan (© E. Verdeil)

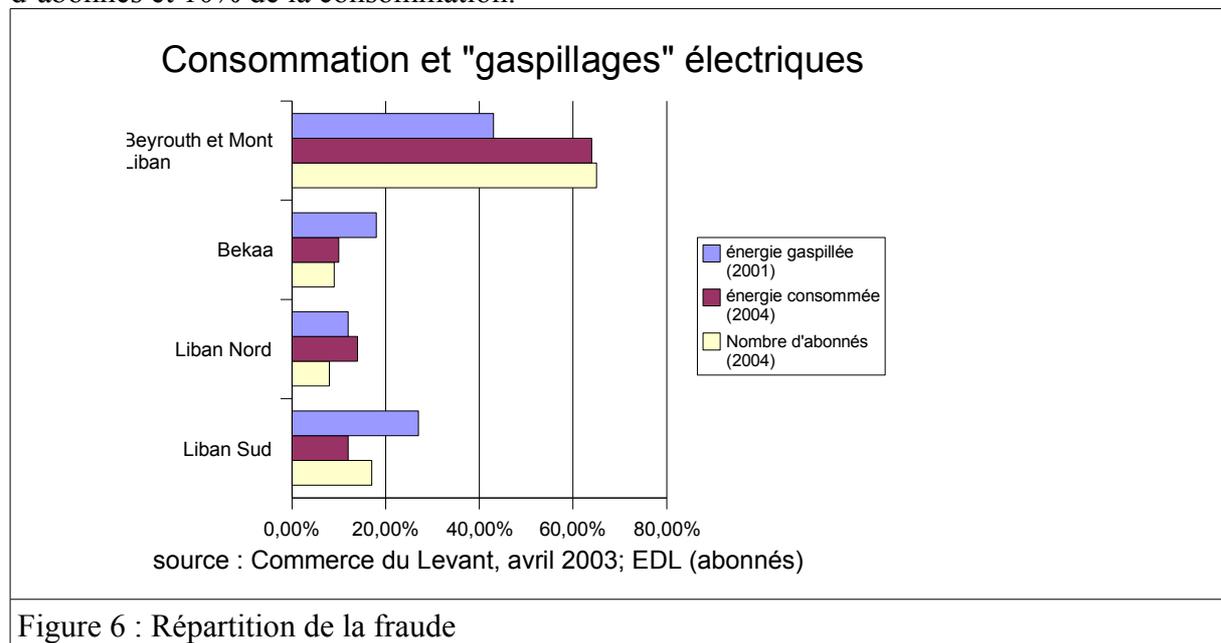


Figure 5b: Un bidonville de Jnah dans la banlieue sud de Beyrouth (© V. Clerc)

Cette urbanisation brutale et non contrôlée s'ajoute à la paralysie de l'opérateur pendant la guerre – qu'elle concerne les moyens ou qu'elle soit politique – pour produire un décalage important entre l'offre et la demande d'électricité, dont les conséquences sont nombreuses. Tout d'abord, de nombreux usagers potentiels de l'électricité se trouvent exclus de la distribution de l'électricité parce qu'ils squattent des terrains : il leur est alors impossible d'obtenir un abonnement à l'électricité. Progressivement, un statut a été défini pour ces déplacés : un abonnement secondaire, appelé la *maqrou'ia*, système temporaire fondé sur la

mise en place d'un disjoncteur, qui fournit pour un coût forfaitaire une quantité de courant relativement limitée (10 A pour un coût de 50 000 LL par mois actuellement). Le nombre de bénéficiaires de ce système est difficile à connaître. Des chiffres de l'ordre de 10% des usagers ont été évoqués pour Zahlé (soit environ 4000 abonnés) lors d'entretiens. A Beyrouth, où les déplacements forcés et les squatts de terrain paraissent potentiellement plus importants, les chiffres cités lors des entretiens sont assez faibles. On parle d'environ 4300 foyers concernés par la *maqrou'ia* pour la capitale et ses banlieues, et de 4500 abonnés à titre professionnel. La grosse majorité d'entre eux se localise en banlieue sud, secteur où environ 150.000 habitants, soit environ 30000 foyers, seraient en situation non réglementaire. Ainsi, seulement 15% des ménages en situation non-réglementaires obtiendraient l'électricité grâce à ce système. Il faut aussi mentionner que les camps palestiniens, dans la banlieue de Beyrouth, connaissent des systèmes spécifiques et assez diversifiés d'accès à l'électricité, comme les enquêtes des étudiants de l'AUB ont notamment pu le mettre en lumière³.

Enfin, une autre conséquence majeure de la guerre, de la pénurie d'électricité, de l'inefficacité des institutions et plus généralement de la vacance de l'autorité étatique, couplée à l'impossibilité d'un nombre important de ménages de régulariser leur situation, est le développement de la fraude. La persistance des pénuries jusqu'à aujourd'hui (cf. infra) et des situations non-réglementaires, explique la permanence du phénomène. Même si le taux de pertes non-techniques est passé de X% en 1997/1994 à , ce chiffre est encore important. La répartition territoriale de la fraude est contrastée (fig. 6). Il semble, d'après les données rassemblées, que le taux de fraude soit plus élevé dans les périphéries du pays, notamment la Bekaa et le sud : le Liban-sud serait à l'origine de 27% d'énergie gaspillée pour 17% d'abonnés et 10% de la consommation.



Une reconstruction erratique

L'autre conséquence du déséquilibre entre l'offre et la demande à l'issue de la guerre est le rationnement du courant électrique. Certes, les travaux de réhabilitation entrepris depuis 1992 ont permis d'augmenter l'offre d'énergie, mais sans toutefois fournir un service

³ Karim Eid-Sabbagh & Amr Saededdine, *Shatila's services and autonomy*, Report of Phase 2/URPL629, AUB-Master of Urban Planning; Nadine Khayyat & Hanadi Samhane, *Survey on services and utilities, Burj al-Barajneh and Raml al-'Ali*, projet MIRA.

permanent. Au sortir de la guerre, l'alimentation en courant était de l'ordre de 6 heures par jour, puis par paliers, le nombre d'heures d'alimentation a progressivement augmenté. Il se stabilise aujourd'hui en moyenne à 22 heures. Mais ce chiffre est une moyenne qui recouvre des situations extrêmement différenciées d'une région à l'autre (cf. figure 7).

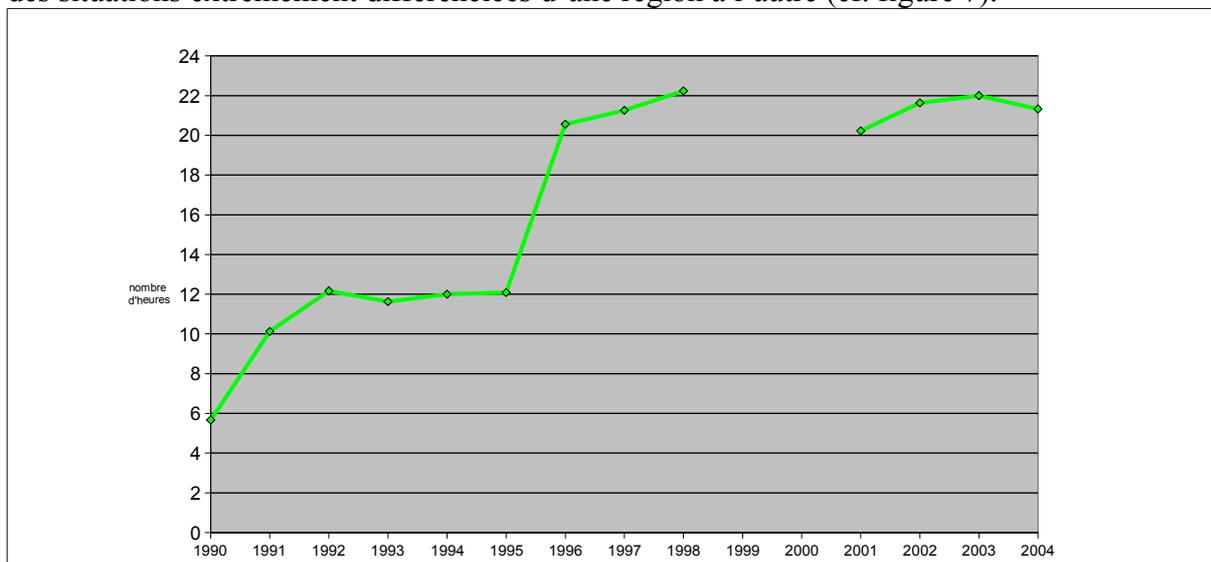


Figure 6 : La fourniture journalière d'électricité au Liban depuis 1991 (source: EDL)

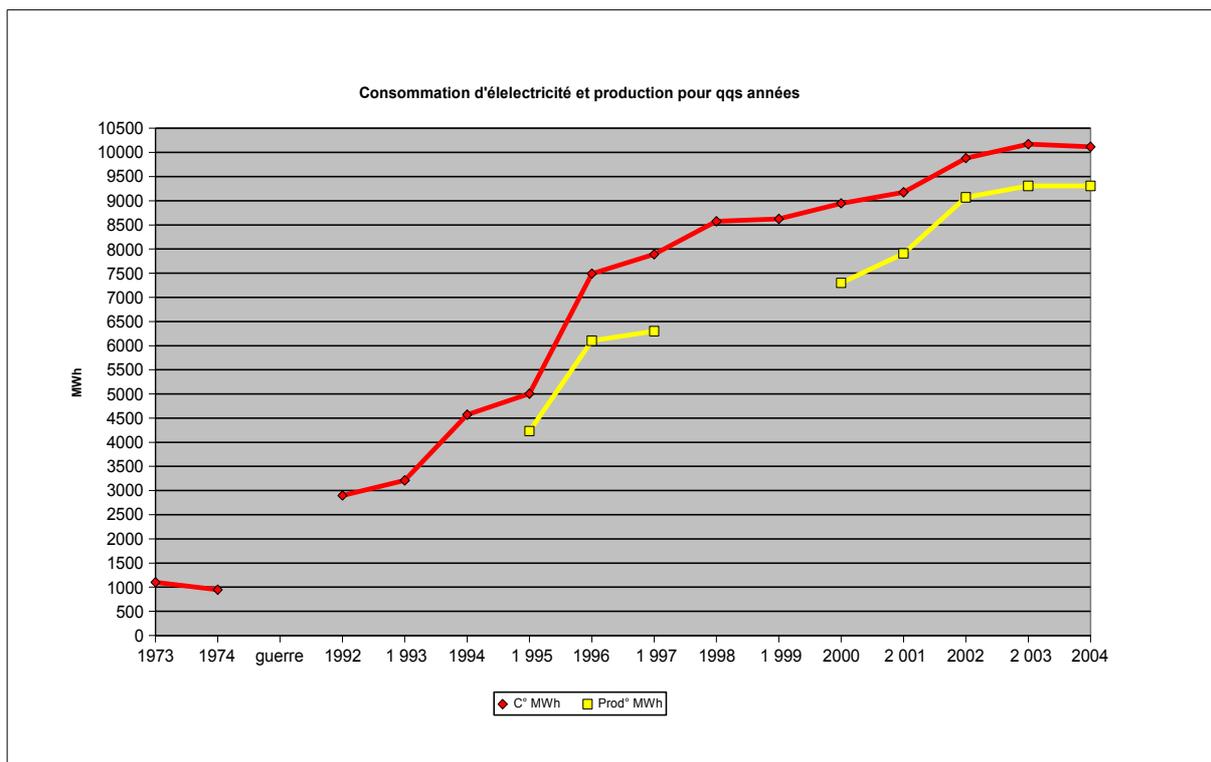


Figure 7 : Production et consommation d'électricité au Liban (source: EDL et ACS)

D'autre part, la production d'électricité par l'EDL demeure inférieure, malgré son importance, à la consommation d'électricité au Liban⁴ (cf. figure 7). Quelques autres éléments

⁴ les informations manquantes sur le graphique sont dues à la difficulté d'obtenir des statistiques de l'EDL, et ces chiffres correspondent à des recoupements ; ces lacunes dans l'information et les décalages entre les sources soulignent une des dimensions du problème.

sont encore révélateurs de cette reconstruction erratique qui ne permet pas de retrouver à un niveau de service convenable.

L'entreprise EDL a été en quelque sorte sabordée avec une politique de ressources humaines visant son extinction. Elle est passée d'environ 5000 employés au début des années 1990, à 2000 employés environ aujourd'hui, avec une moyenne d'âge de 59 ans. L'entreprise n'a pas renouvelé pas les cadres, et fonctionne aujourd'hui largement en ayant recours à un grand nombre de contractuels. Fin 2005, quelques dizaines d'ingénieurs ont toutefois été recrutés pour la fois depuis plusieurs années. On peut donc parler d'une certaine manière de sabotage, dans l'attente d'une privatisation qui réglerait autrement le problème de la main d'œuvre de l'opérateur d'électricité.

Malgré des investissements importants, plusieurs centrales, notamment celle de Zouk, restent très vétustes et inadaptées. Certains projets de modernisation qui étaient très importants aux yeux des techniciens de l'EDL tels que le bouclage du réseau demeurent encore aujourd'hui inachevés - la boucle du réseau étant au principe de l'interconnexion qui permet de faire circuler l'électricité par plusieurs chemins entre plusieurs centrales et les points de consommation pour éviter les pannes en un point donné. En ce mois d'avril 2006, la presse libanaise évoque fréquemment le problème de Mansouryé car c'est le dernier tronçon manquant pour la réalisation de cette fameuse boucle. Le problème n'est aujourd'hui toujours pas résolu.

Il faut aussi mentionner les aléas de la géopolitique syro-libanaise durant ces dernières années qui compliquent le dossier de l'électricité libanaise : les techniciens de l'EDL ont souhaité utiliser une autre ressource que le fuel, et utiliser le gaz naturel, meilleur marché que le fuel. Ils ont adapté certaines centrales au gaz, construits des gazoducs et les installations sont aujourd'hui prêtes pour l'utilisation. Les modalités de livraison du gaz par les Syriens sont toutefois remises en cause aujourd'hui, dans un contexte politique tendu. La situation est la même pour l'achat d'électricité, le système libanais ne fonctionnant qu'en achetant l'électricité aux Syriens. Il faut ajouter que l'EDL est un très mauvais payeur, ce qui explique les réticences syriennes à livrer l'électricité.

Le dernier enjeu pour l'EDL est celui de la dette : le déficit est chronique, il a été extrêmement important en 2005, dans un contexte de très forte hausse du coût de l'énergie. On évoque 800 millions de \$ de dettes dans la presse, et les estimations qui circulent montreraient qu'un tiers de la dette libanaise résulterait du fardeau du secteur de l'électricité. Cela donne la mesure du problème.

Face à la pénurie: les inégalités spatiales et sociales et la fraude dans l'alimentation électrique

Ces pénuries persistantes se traduisent aujourd'hui, et c'est là un des aspects de l'épuisement du modèle intégrateur, par des inégalités spatiales fortes entre Beyrouth et le reste du Liban. Alors que Beyrouth reçoit quasiment 24h d'électricité par jour, certaines régions comme le Sud peuvent recevoir moins de 20h d'électricité par jour en moyenne en 2004, avec des situations qui sont assez contrastées (fig.8a). Au jour le jour (fig. 8b), ces inégalités spatiales peuvent être encore plus fortes : par exemple, en juin 2005, une crise s'est produite, et Beyrouth a eu de l'électricité en permanence alors que dans le reste du pays, certaines régions ont eu en moyenne moins de 17 heures, moins de 15 heures, voire moins de 12 heures par jour.

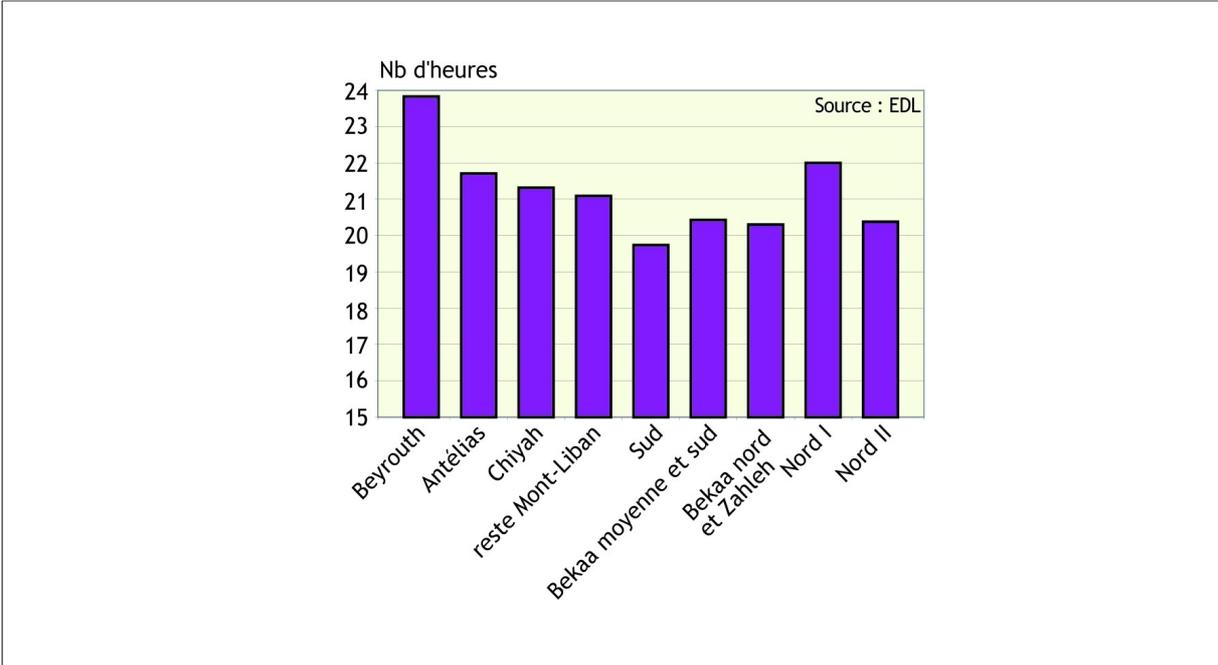


Figure 8a: Alimentation moyenne journalière selon les régions

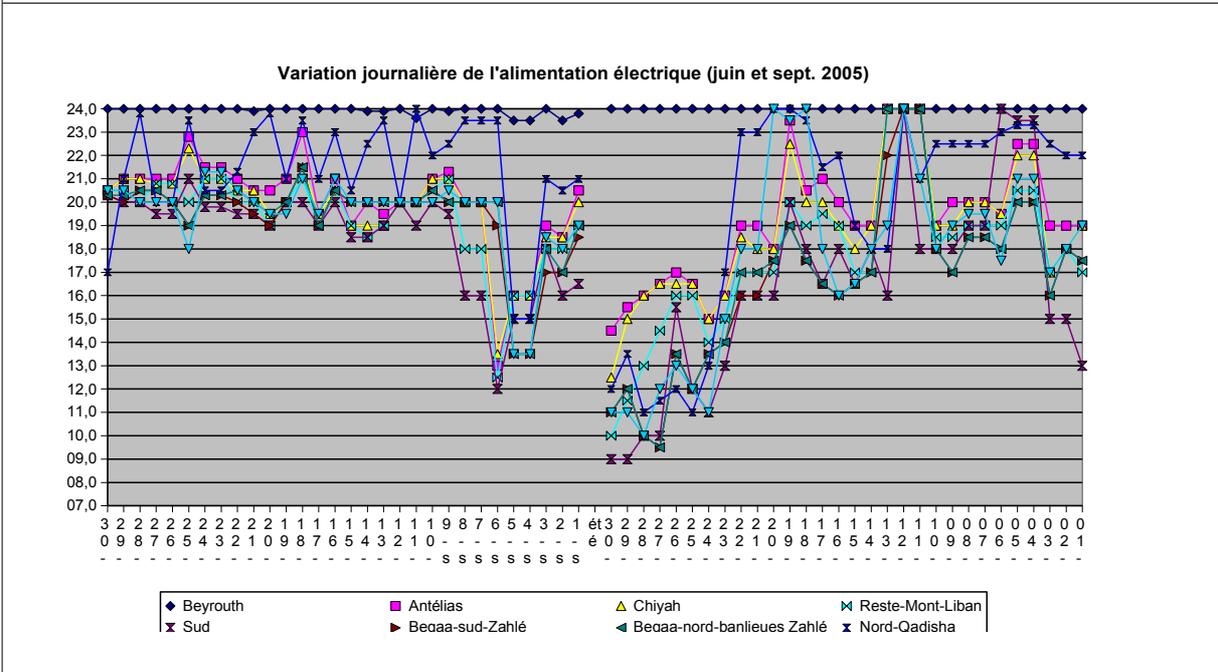


Figure 8b: Variation journalière de l'alimentation électrique selon les régions durant les mois de juin et septembre 2005

Un autre problème face aux pénuries est celui de l'inégalité des usagers : tous les Libanais ont besoin de l'électricité comme le montre le taux d'équipement des ménages pour quelques appareils électro-ménagers : réfrigérateur, télévision, fer à repasser, pour lesquels le taux d'équipement des ménages se situe au-delà des 95% (fig.9). Par contre, le coût de l'énergie est très important. Sur cette courbe (fig. 10), j'ai essayé de montrer ce que pouvait être le coût moyen annuel d'un générateur, et ce que représente le budget de l'énergie pour les ménages libanais. Pour beaucoup de ménages, le coût de l'abonnement au générateur le rend inaccessible, or c'est le seul moyen de substitution palliatif de l'électricité. 57% des ménages

libanais ont recours à un générateur d'après les résultats des statistiques de l'Administration Centrale de la Statistique en 1997. Certains utilisent des générateurs de quartier, d'autres des générateurs d'immeubles. Certains opérateurs immobiliers, pour des lotissements enclos ou des immeubles de luxe, font de l'autonomie en termes de services urbains, notamment électricité ou eau, un argument de vente (Glasze 2002). Cette pratique permet de retrouver l'idée du bypass développée dans l'introduction de cette table ronde : des services de meilleure qualité, fournis par le secteur privé, pour certains secteurs exclusifs de l'agglomération.

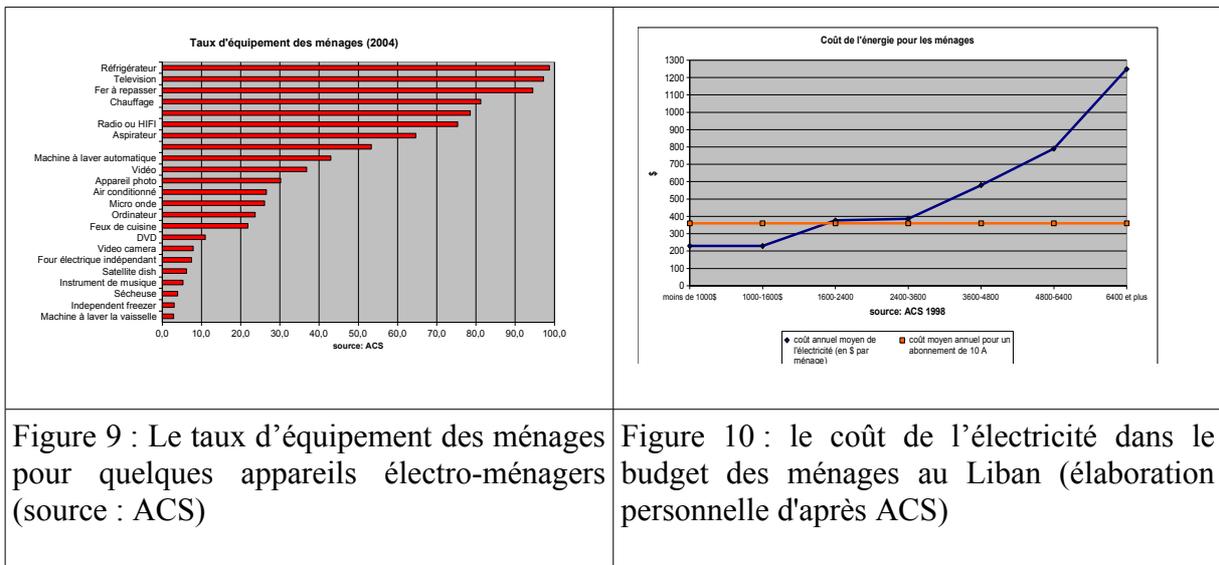
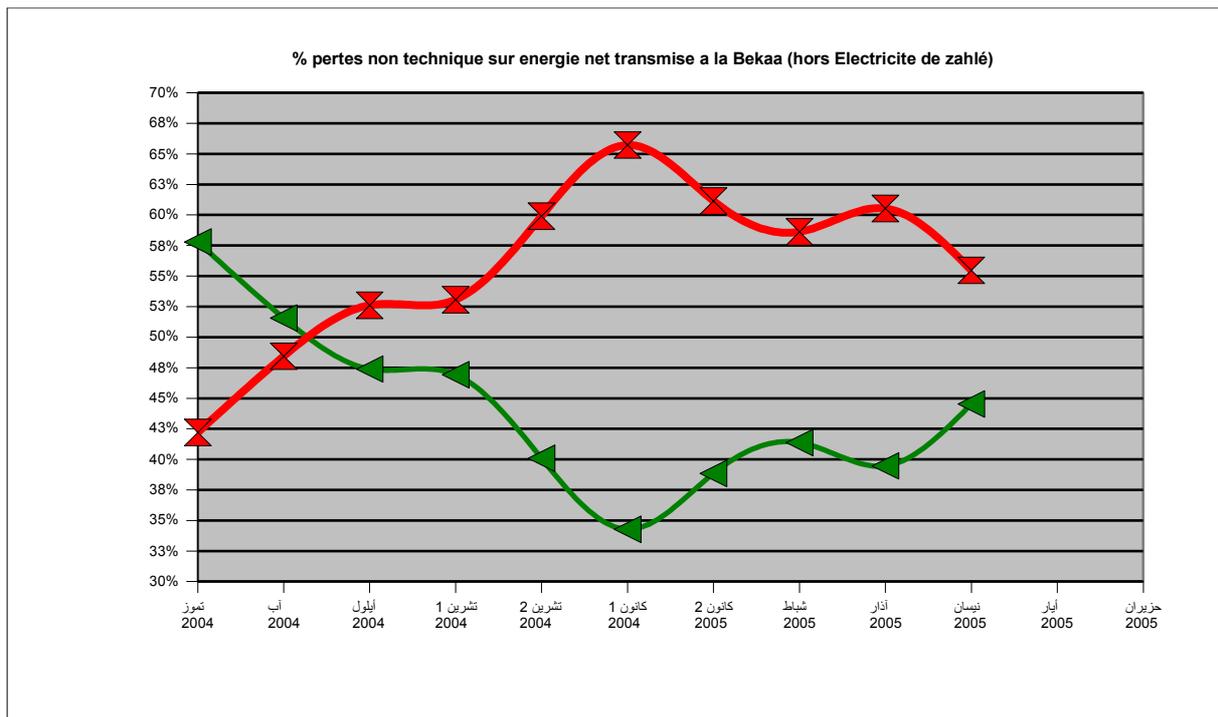


Figure 9 : Le taux d'équipement des ménages pour quelques appareils électro-ménagers (source : ACS)

Figure 10 : le coût de l'électricité dans le budget des ménages au Liban (élaboration personnelle d'après ACS)

C'est par la question de la réforme que j'ai choisi de conclure : la privatisation, malgré les discours, ne semble pas se mettre en place, mais on peut peut-être parler de privatisation « rampante » de la distribution d'électricité, à travers la délégation en contrat de sous-traitance à différents opérateurs, des tâches de collecte, de pose de nouveaux compteurs, de lutte contre le piratage, selon des configurations régionales variables. Ainsi, EDF a été prestataire de l'EDL pour la collecte dans le Grand Beyrouth, une entreprise s'occupe de Beyrouth intra muros et différents sous-traitants s'occupent des régions, ce qui induit une approche différenciée selon les régions. Les pratiques et les résultats de ces différents opérateurs apparaissent extrêmement contrastés d'une zone à l'autre. A Beyrouth et dans le Grand Beyrouth, depuis 2 ou 3 ans, une répression très importante s'abat sur les fraudeurs, qu'il s'agisse de « menus fretins » comme l'a décrit un cadre chargé de l'opération, ou encore de gros poissons qui ne sont pas toujours dans la banlieue sud de Beyrouth. On retrouve dans la concession de Zahlé, une politique extrêmement efficace de répression de la fraude. Par contre, dans d'autres régions, il semblerait que la politique ne soit pas aussi efficace. Par exemple, dans la Bekaa, l'opérateur chargé de la répression note une hausse assez importante sur la dernière année, d'énergie volée : le vol augmenterait donc.



Source: EDL, 2004-2005

Figure 11 : L'évolution des pertes non techniques dans la région de la Békaa (en vert, la courbe du pourcentage de l'énergie facturée payée, en rouge, la courbe des pertes non techniques)

Conclusion

Le système actuel de distribution fondé sur le quasi monopole de l'EDL connaît un certain nombre d'effets pervers, à commencer par une inégalité d'alimentation en électricité entre la capitale et les autres régions, inégalité accentuée par les inégalités sociales, notamment dans la capacité de payer le palliatif que représente le générateur.

Les réformes en cours, « réformettes » à certains égards, me semblent, en première analyse, prendre pour cible principale les quartiers pauvres et notamment les zones non réglementaires des grandes villes libanaises, notamment de Beyrouth, où la répression pèse particulièrement, plutôt que les régions périphériques, notamment les zones rurales. D'une certaine manière, on pourrait interpréter ce phénomène comme une version dévoyée du développement équilibré à la libanaise des accords post-Taëf.

Aujourd'hui, on constate, concernant la question de la collecte de l'électricité, une conflictualité importante : les interventions des agents chargés par EDL de collecter les factures s'accompagnent parfois de violences, parfois d'émeutes, comme durant l'été 2005 à cause du carburant. Il y a eu des tensions sociales. Les réformes de la tarification du service d'électricité sont un élément central de l'équation politique dans la transition actuelle, et peut-être que la place d'un membre du Hezbollah à la tête du ministère n'est pas un hasard.

Questions

- Rola Chidiac : 2 questions à Eric Verdeil

La première concerne la répression des fraudes. Avez-vous pu avoir accès à des chiffres sur les interventions des différentes régions.

La seconde concerne le graphique relatif aux tranches de revenus : si j'ai bien compris vous expliquez les riches et pauvres, et dans le cadre du séminaire de recherche « espace et politique », je souhaiterais avoir plus de précisions.

Eric Verdeil

- Concernant la répression des fraudes, je n'ai pas obtenu de statistiques, de tableaux officiels d'EDL, malgré mes différentes tentatives et l'aide de Mariam Adra. J'ai en revanche longuement parlé avec l'ingénieur responsable du projet de collecte dans les banlieues de Beyrouth, qui m'a cité oralement quelques chiffres que j'ai noté, il résultait une augmentation extrêmement importante du nombre de procès-verbaux, de l'ordre de 100 000 en 3 ans dans les banlieues de Beyrouth., et sont intervenus en dehors de leur région officielle, notamment dans la région de Jounieh, et également à Saïda, Tripoli. Il ne m'a pas parlé d'intervention dans la Bekaa (réponse à une question). Si ta question est de savoir s'il y a des différences entre le nombre de procès verbaux dans les banlieues est et nord et Chiyah et Dbayé, il ne m'a pas donné des chiffres. Mais ce qu'il m'a expliqué, c'est que dans la banlieue sud, ils ont surtout beaucoup de menus fretins (petits accrochages, ou petites fraudes sur le compteur qui tourne). Par contre, ils ont eu quelques très grosses affaires dans la banlieue nord, comme une pâtisserie industrielle de la banlieue nord, très connue pour ses excellentes pâtisseries, qui avait un accès masqué dans du béton qui permettait de frauder complètement pour l'électricité. On a aussi parlé de centres balnéaires, ou encore de clubs.

- Concernant le principe de péréquation entre riches et pauvres à travers la grille tarifaire de l'électricité du Liban. Ce principe de péréquation se retrouve dans un grand nombre de pays. Les premières tranches achètent de l'électricité à un prix très bon marché (35 LL), et progressivement on augmente pour avoir des prix de l'ordre de 200 LL pour la dernière tranche. Le prix de revient réel se situe aux alentours de 140 LL, ce qui signifie que tous ceux qui sont dans la dernière tranche paient plus que le prix de revient de l'électricité. Ceux qui ont une grosse consommation et qui sont dans la dernière tranche, paient bien plus cher l'électricité, et ce sont généralement des personnes riches, d'où le raccourci que j'ai fait en disant les riches paient pour les pauvres.

Rola Chidiac : Est-ce que les grands établissements ont un ou plusieurs compteurs, ce qui dans le deuxième cas leur permettrait de réduire leur consommation ? Car les grands établissements ont plusieurs compteurs, ou même des villas.

Eric Verdeil : c'est tout à fait possible et ce serait donc une forme supplémentaire de pratique illégale et de contournement du réseau

- Mona Fawaz : question à Eric Verdeil

Je n'ai pas compris l'allusion à Hezbollah et au ministre de l'Electricité. Je souhaiterais plus de précisions.

Eric Verdeil : Depuis un an environ, le ministre de l'électricité est M. Fneich. Il a succédé après un bref intervalle occupé par M. (je ne me rappelle plus du nom), à M. Sehnaoui, qui a fait plusieurs études sur la privatisation de l'électricité pour le gouvernement précédent. Ce que je voulais dire par cette allusion, c'est que le ministre Hezbollah se trouve en position de peser sur les choix réformateurs, qui sont discutés notamment avec la Banque Mondiale, concernant le problème de l'électricité.